



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE

RÉUNION DES CLUBS DU VENDREDI 11 FÉVRIER 2022

Présents et absents :

Comité directeur: Mireille Touchard, Catherine Broquet, Maryvonne Dupin, Alain Martin, Yannick Livet, Bernard Migot, Gilbert Paillette.

Absents excusés : Laurent Bertrand, Jean-Claude Trémoureux, Nicolas Touchard.

Clubs : présence de 23 clubs sur les 34 du codep.

Absents excusés : ASCA (la Chapelle-St-Aubin), CC Téloché, VLS (Mamers), ACJ (Nuillé-le-Jalais)

Absents : AFV, CTB (Bonnétable), COC (Château-du-Loir), CC Fyé, SC Malicorne, ACV Sillé, LRC (St-Corneille)

Rappel : *le président d'un club n'est pas le seul à pouvoir le représenter au sein du codep ! Tout membre de son comité directeur ou, à défaut, tout autre membre de son club, le peut.*

Quelques chiffres :

- Les effectifs du codep à ce jour : 1433 licenciés.
- Le codep regroupe actuellement 34 clubs.
- 8 clubs sarthois n'ont pas voté pour l'AG fédérale, c'est dommage...

Les nouveaux président(e)s :



Maurice Bellanger
UV Fresnoise



Jean-Luc Coiffard
ASPTT
Le Mans



Monique Jalti
CCL
Le Mans



Alain Bouchet
CCV
Tennie

Denis Choynet, nouveau président de l'ECT (La Bazoge), était absent excusé à cette réunion.

Quelques dates :

26 février : 2^{ème} journée de formation des animateurs clubs en Sarthe.

5 mars : CDER Le Mans

12 mars : critérium VTT

26 mars : CRER Le Lude

9 avril : stage mécanique à Téloché

9 au 12 avril : stage de formation Initiateurs et Jeunes Educateurs Fédéraux (44)

9 au 14 avril : stage de formation de Moniteurs (44)

11 au 15 avril : séjour de printemps pour les jeunes (coût 135€)

30 avril : stage sécurité à la Maison des Sports du Mans

4 au 6 juin (Pentecôte) : concentration des familles à Savenay

22 juin : journée « Évasion » en Sarthe (pour des jeunes en situation de handicap)

23 juin : journée olympique

9 au 17 juillet : SNEJ à Vesoul (NB : inscription à faire avant le 30 avril, coût 200 €)

Calendrier départemental :

Actuellement :

5 Trans'Sarthe

12 randos route – VTT – marche

4 brevets randonneurs

5 brevets audax

Les circuits route de la Piste du Roussard (La Bazoge) sont annulés, il reste donc VTT et marche.

La Ludoromaine aura lieu le 16 octobre.

Rassemblement des membres du Club des Cent Cols et de leurs sympathisants, à l'initiative des RCL, le samedi 11 juin à partir de 8h30 au bord du lac de Sillé-le-Guillaume. Cette concentration sera suivie d'une balade à vélo (50 km) en Forêt de Sillé puis d'un pique-nique au bord du lac. Cette organisation ne peut être sur le OIN car elle sera gratuite !

Yannick doit renvoyer ce calendrier actualisé aux clubs.

Questions des clubs, réponses, échanges d'idées et d'informations :

Concours photo :

Un rappel sera envoyé aux clubs pour diffusion à leurs licenciés au printemps, quand les conditions seront plus favorables pour faire de belles photos. Les documents sont déjà en ligne sur le site du codep (sujet : le cheval) et sur le site du coreg (sujet : les moulins).

Mesures sanitaires lors des organisations :

Elles sont bien sûr évolutives. Ainsi, pour la 1^{ère} organisation (Rando Nature à Parigné), il n'y aura pas de pot à l'arrivée, pas de self-service aux ravitaillements (service par des membres de l'organisation munis de gants), les attroupements seront limités par la réalisation de couloirs à l'aide de rubalise.

Bien mettre dans la déclaration à la préfecture les mesures prises dans ce cadre.

Inscriptions aux organisations :

Les inscriptions en ligne sont conseillées (avec Hello Asso par exemple). Cela facilite la gestion des manifestations et limite les queues pour ces inscriptions. Les clubs peuvent inscrire leurs membres volontaires, cela gomme les réticences de certains pour ce type de procédure.

Demander les n° de licences sur les bulletins d'inscription, cela facilite l'utilisation du logiciel Gilda (voir le site du codep à ce sujet).

Certificats médicaux :

Leur durée de validité est de 5 ans (vélo rando) et 3 ans (vélo sport), elle a augmenté, ce qui est positif. Par contre on signale des bugs au siège fédéral sur ces durées : il y a parfois des erreurs sur les dates.

Assurances :

Ne pas oublier de prendre l'option B pour l'assurance des non licenciés participant à une organisation du club.

La phrase « J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante... » est à mettre sur les bulletins d'inscription des organisations par exemple dans son règlement à approuver par une signature.

VAE :

Pas de mesure particulière pour les VAE qui doivent néanmoins être conformes à la législation.

Sécurité :

Les affiches adéquates doivent être disposées de façon bien visibles dans les lieux d'accueil des organisations et/ou aux endroits appropriés des parcours.

Contrat d'engagement républicain :

On attend l'avis du comité directeur fédéral pour prendre position.

Anille-Braye-Cyclo

Pourrait changer de nom suite à son adhésion à un club omnisport. A priori, ce club devrait néanmoins pouvoir garder son nom même s'il devient une section d'un autre club ayant un autre nom. Les RCL (La Flèche) ont vécu cette situation en sens inverse. Avant leur « indépendance », en 1999, ils constituaient la section cyclotourisme du Carroi, centre d'animation de La Flèche, mais, pour la FFCT ils avaient déjà le nom de « Randonneurs Cyclistes du Loir » avec le n° de structure 1465. En changeant de statuts, ils ont pu garder ce numéro et ce nom.

Matériel pour les prochaines organisations:

Bombes de marquages temporaires.

Gobelets rétractables à vendre aux participants (coût d'achat : 1 €).

Livrets d'accueil (gratuits) de la fédération.

Remise de récompenses aux bénéficiaires absents aux AG du coreg de 2020 et 2021 :

Diplômés :

Laurent Bertrand – Patrick Desmaroux – Arlette Guichon – Alain Chevalier – Jean-Charles Hameau
Jean-Pierre Drouin – Jean-Louis Pottier.

Médaille du coreg 2020 au club du Lude, celle de 2021 au COC, les deux pour l'accueil des jeunes.

Récompenses pour les jeunes participants du CNER.

La traditionnelle galette clôturant de façon sympathique cette réunion des clubs n'a pas pu se faire en raison des contraintes sanitaires encore en vigueur...

le secrétaire du codep, Bernard Migot

la présidente, Mireille Touchard